

Demande de permis 2014



Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Construction d'une installation septique

Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le livre des règlements prévaut.

Pour la construction d'un bâtiment accessoire, vous devez effectuer une demande de permis au service d'urbanisme de la municipalité.

Permis :

Le coût du permis est de 35\$.

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2 r.22):

Depuis le 12 août 1981, toute personne qui a l'intention de construire une nouvelle résidence isolée, augmenter la capacité d'accueil d'une résidence ou d'un autre bâtiment ou entreprendre des travaux sur un dispositif de traitement des eaux doit, avant d'entreprendre les travaux de construction, obtenir un permis de la municipalité

Bâtiment visé :

Le règlement vise l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences de 6 chambres à coucher ou moins – et des bâtiments qui produisent un débit total quotidien d'eaux usées d'origine domestique d'au plus 3 240 litres.

Les autres doivent s'adresser directement au ministère du développement durable, de l'environnement, faune et parc (MDDEFP)

Étude de caractérisation :

Vous devez faire produire par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, une étude de caractérisation de votre terrain.

Rapport et plan d'implantation:

Cette même personne produira un rapport de caractérisation et un plan d'implantation pour la future installation septique.

Rapport d'inspection final

Vous devez vous assurer que la personne choisie procédera à l'inspection pendant les travaux et remettra des photos au besoin et une copie du certificat de conformité à la municipalité.

Dimension de la fosse septique

Le règlement prévoit des grandeurs de fosses septique dépendamment le nombre de chambre de votre résidence. C'est pour cette raison que si vous augmenter le nombre de chambres dans votre maison, vous devez vous assurer de la conformité de l'installation septiques

Tableau nombres de chambres / capacité de la fosse

Nombre de chambres à coucher	Capacité totale minimale (en mètres cubes)
1	2,3
2	2,8
3	3,4
4	3,9
5	4,3
6	4,8

Demande de permis 2014

Choix de l'élément épurateur

Il existe plusieurs types d'élément épurateur prévue par le règlement. Le professionnel choisi, vous guidera à faire le bon choix avant la construction.

Type d'élément épurateur

- ✓ Élément épurateur classique
- ✓ Élément épurateur modifié
- ✓ Puits absorbant
- ✓ Filtre à sable hors-sol
- ✓ Filtre à sable classique
- ✓ Cabinet à fosse sèche
- ✓ Installation à vidange périodique
- ✓ Installation biologique
- ✓ Cabinet à fosse sèche, à terreau et le puits d'évacuation

Type d'élément épurateur complémentaire

- ✓ Système traitement secondaire avancé
- ✓ Système de traitement tertiaire
- ✓ Champs polissage

Emplacement :

Que se soit pour la fosse septique ou l'élément épurateur des distances sont prévues pour éviter la pollution dans la nature.

Tableau des distances pour l'emplacement de la fosse

- a) qui est exempt de circulation motorisée;
- b) où il n'est pas susceptible d'être submergé;
- c) qui est accessible pour en effectuer la vidange;
- d) qui est conforme aux distances indiquées au tableau suivant:

Point de référence	Distance minimale (en mètres)
Puits ou source servant à l'alimentation en eau	15
Lac ou cours d'eau	À l'extérieur de la bande riveraine
Marais ou étang	10
Conduite d'eau de consommation, limite de propriété ou résidence	1,5

septique

Tableau des distances pour l'emplacement du champ d'épuration

- a) qui est exempt de circulation motorisée;
- b) où il n'est pas susceptible d'être submergé;
- c) qui est accessible pour en effectuer la vidange;
- d) qui est conforme aux distances indiquées au tableau suivant:

Point de référence	Distance minimale (en mètres)
Puits tubulaire dont la profondeur est de 5 m ou plus et aménagé conformément aux prescriptions des paragraphes 1 à 3 du deuxième alinéa de l'article 10 du Règlement sur le captage des eaux souterraines, (chapitre Q-2, r. 6)	15
Autres puits ou source servant à l'alimentation en eau	30
Lac, cours d'eau, marais ou étang	15
Résidence ou conduite souterraine de drainage de sol	5
Haut d'un talus	3
Limite de propriété, conduite d'eau de consommation ou arbre	2

Pour des informations additionnelles :
Municipalité de l'Ascension-de-N.S.
Service d'urbanisme
1000, 1^{ère} rue est
L'Ascension-de-N.S. (Québec)
G0W 1Y0
Téléphone : 418-347-3482 poste 3
Télécopieur : 418-347-4253
Courriel : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca

Demande de permis 2014

Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Demande de permis de construction

Construction d'une installation septique

Adresse des travaux : _____
Numéro de lot : _____
Nom et prénom du propriétaire: _____
Nom et prénom du requérant : _____
Adresse permanente : _____
Municipalité : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Documents à joindre à la demande

1. Titre de propriété

Si vous êtes nouvellement propriétaire vous devez fournir vos titres de propriété ou si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration écrite de ce dernier.

2. Plan d'implantation

Plan d'implantation réalisé par le membre d'un ordre professionnel compétent en la matière.

3. Étude et rapport de caractérisation

Rapport de caractérisation par le membre d'un ordre professionnel compétent en la matière.

4. Description des travaux

Type d'établissement :

Habitation :

Commercial :

Industriel :

Agricole :

Publique :

Motifs des travaux :

Nouvelle construction :

Modification au nombre de chambres :

Remplacement de l'installation existante :

Suite à un avis :

Autre : _____

Demande de permis 2014

5. Exécution des travaux

Entrepreneur

Auto construction

Nom : _____
Adresse : _____
Municipalité : _____
Code Postale _____

Responsable des travaux : _____
Téléphone : _____
Numéro RBQ : _____
Numéro NEQ : _____

Coût (Matériaux et main-d'œuvre) : _____

Durée prévue des travaux : _____

Signature du requérant : _____

Date : _____

Réservé au service d'urbanisme :

Demande numéro :
Permis numéro :
Matricule :
Numéro de lot :
Zonage :
Superficie du lot :
C.O.S :
Numéro de la demande :
Date de réception de la demande :